



Secrétariat

IC/Genève/2004/28
17 Mai 2004

CIRCULAIRE N° 28

Objet : Congés de l'Ascension et de Pentecôte - 2004

1. Conformément aux dispositions de l'Appendice B du règlement du personnel applicable à l'Office des Nations unies à Genève et à la disposition 101.3(b) du Règlement du personnel, et comme indiqué dans la circulaire IC/Genève/2003/63 du 16 décembre 2003, le jeudi de l'Ascension 20 mai et le lundi de Pentecôte 31 mai 2004, seront fériés.
2. Les services suivants seront fermés le jeudi de l'Ascension 20 mai et le lundi de Pentecôte 31 mai 2004 :
 - Bibliothèque
 - Service médical commun (Porte 2)
 - Bureau de poste
 - Cafétéria, bars et restaurant (20 et 31 mai 2004 voir § 6)
 - UBS SA
 - Agence de voyages Carlson Wagonlit Travel
 - Comptoir de l'Administration postale des Nations Unies (Porte 6)
 - Kiosques à journaux Naville (Portes 6 et 41)
 - Service d'achats et de commandes des fonctionnaires internationaux (SAFI)
 - Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC)
 - Groupement de prévoyance et d'assurance des fonctionnaires internationaux (GPAFI)
3. Le Service des Visites restera ouvert au public le jeudi 20 mai 2004 (Ascension) ainsi que le lundi 31 mai 2004 (lundi de Pentecôte) de 10h à 12h et de 14h à 16h.
4. La Librairie des Nations Unies (Porte 40) sera ouverte au public le jeudi 20 mai (Ascension) ainsi que le lundi 31 mai 2004 (lundi de Pentecôte) de 10h à 12h et de 14h à 16h.
5. L'infirmierie du Bâtiment E (E.3053) sera ouverte le jeudi 20 mai (permanence pour l'Assemblée de l'OMS uniquement) et le lundi 31 mai 2004 (permanence pour la Conférence du BIT uniquement) de 8h à 19h.

6. En raison de l'Assemblée de l'OMS les services suivants seront ouverts, le jeudi 20 mai 2004 (Ascension):

- Restaurant des Délégués de 12:00 à 15:00
- Cafétéria du Palais de 11:00 à 15:00
- Le bar Serpent et le bar 13 -15 de 09:00 à 17:00
- Le Kiosque à journaux Naville (Porte 13) de 09:00 à 17:00

En raison de la Conférence du BIT seront ouverts le lundi 31 mai (lundi de Pentecôte)

- Le Bar 13 -15 de 09:00 à 17:00
- Le Kiosque à journaux Naville (Porte 13) de 09:00 à 17:00

7. Accès au Palais des Nations :

- Les automobilistes et les piétons pourront accéder au Palais par le portail de Pregny qui restera ouvert en permanence.
- Conformément à la circulaire IC/Genève/2004/25 du 23 avril 2004, en raison des travaux, le portail du Chemin de fer restera fermé jusqu'au mercredi 30 juin 2004.
- Le portail de remplacement de l'Allée du Secrétariat et le portail du Bocage seront fermés les 20 et 31 mai 2004.
- Les piétons munis d'une carte magnétique pourront utiliser les accès suivants :
 - (i) le tourniquet d'accès au portail des Nations
 - (ii) le portillon de la grille sous la voûte
 - (iii) toutes les portes d'entrée aux bâtiments munies d'un lecteur de carte magnétique. Il est rappelé que le volet métallique de la porte 23 sera fermé de minuit à 06h00, comme d'habitude.
- Les fonctionnaires sans carte magnétique sont priés de passer par le Portail de Pregny. Il leur sera possible d'accéder ou de quitter les bâtiments par les portes équipées d'un contrôle d'accès en appelant le Centre d'opérations et de contrôle de la Section de la sécurité et de la sûreté par l'interphone installé à côté des portes pour se faire ouvrir à distance (int. 72900).

8. Une équipe réduite d'agents de la sécurité sera de service aux endroits suivants :

-Palais des Nations

Au Centre d'opérations et de contrôle de la Section de la sécurité et de la sûreté (int. 72900 ou 72902), ainsi qu'au portail de Pregny.

-UNHCR (94, rue de Montbrillant)

Dans le hall d'entrée principal (Tél. : 022 739 78 00)

-Palais Wilson

A l'entrée du bâtiment (Tél. : 022 917 93 53)

Le Directeur de la Division de l'administration
(Signé) Bertrand **Juppin de Fondaumière**